



APPEL À PRESTATION DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Objet : Procédure de mise en concurrence relative à une prestation de développement d'une plateforme de gestion rattachée au site internet du GIP IERDJ (marché sans publicité au regard de la valeur estimée de ce dernier).

Le groupement d'intérêt public « Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice » recherche un prestataire pour une prestation de développement web visant à créer une plateforme de gestion des échanges entre les équipes et laboratoires de recherche d'un côté et l'institut de l'autre, accessible aux seules personnes autorisées, depuis le site internet du GIP IERDJ et constituant une extension de celui-ci.

Lieux d'exécution :

L'exécution des prestations sera effectuée depuis le domicile ou lieu de travail du soumissionnaire. Des déplacements au siège du groupement ou dans ses bureaux (actuellement 39, rue de la Gare - 75 019 PARIS) pourront être occasionnellement demandés, qui seront à la charge du prestataire. Ces derniers sont susceptibles d'évoluer en fonction du changement d'implantation des services du groupement d'intérêt public Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice.

Description du projet :

Maquettage, développement et mise en ligne d'une plateforme de gestion annexe au site IERDJ.

Attentes :

Il est demandé au soumissionnaire de créer une plateforme autonome d'un point de vue technique et d'hébergement du site internet actuel (développé sous Wordpress) qui devra permettre de traiter la gestion des dossiers relatifs aux recherches, colloques et publications financés par l'institut, les candidatures aux prix ou aux résidences, incluant les relations ou actions qui en découlent, tout conservant une cohérence visuelle et graphique de l'ensemble entre site internet et plateforme pour l'internaute invité à y accéder.

La plateforme devra permettre au GIP IERDJ de générer des documents de suivi et de gestion internes, d'échanger avec les différents utilisateurs (envoi de mail, création de notifications), de générer des alertes et de suivre un calendrier des actions, d'éliminer le plus possible le format papier dans la relation avec les utilisateurs, de faciliter les transferts de documents par voie électronique aux membres des jurys ou comités d'évaluation, de faciliter les échanges et d'optimiser les temps de retour des documents notamment lors de la signature des conventions, de faciliter la création de listes de diffusion, de générer des sauvegardes des différents dossiers en y intégrant les échanges par courriel.

Les besoins fonctionnels sont précisés dans l'annexe jointe au dossier.

Modalités relatives aux offres :

Il conviendra d'envoyer une offre comprenant les éléments techniques proposés par le soumissionnaire pour le développement, l'hébergement et la maintenance de la plateforme, en expliquant les choix techniques et ergonomiques et notamment d'interface pour les utilisateurs, ainsi qu'un devis détaillé des prestations accompagné d'un calendrier prévisionnel d'exécution de la prestation. La prestation devra être livrée en une seule fois et dans sa totalité. Les offres devront être présentées en français.

Informations sur les limites concernant le nombre minimal de candidats invités à participer :

Nombre minimal : 2

Durée d'exécution maximale : non

Marché susceptible de reconduction : non

La date limite de remise des offres est **le vendredi 1^{er} juillet 2022 à 18h00**. Elles sont à envoyer par courriel aux adresses suivantes : depot@gip-ierdj.fr et lea.delion@gip-ierdj.fr

Le dossier du candidat comprend les pièces suivantes :

- l'acte d'engagement modèle ATTRI 1 et son annexe financière à dater et signer,
- le mémoire technique.

La candidature contiendra également, en un seul exemplaire, les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, à savoir :

1. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
2. Le(s) document(s) relatif(s) au(x) pouvoir(s) de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager la société ;
3. Le formulaire DC1 daté et signé ;
4. Le formulaire DC2 intégralement complété ;
5. Un extrait K- BIS.

Les formulaires DC1 et DC2 et ATTRI 1 sont téléchargeables sur le site internet suivant :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Le candidat déclare être à jour de ses déclarations sociales et fiscales, conformément à l'ensemble des obligations juridiques qui lui sont applicables.

S'agissant d'offres électroniques, les recommandations suivantes pourront être utiles :

- les formats des fichiers envoyés ne pourront être que : .doc / .rtf / .pdf / .xls ou équivalent ;
- ne pas utiliser de fichiers exécutables, notamment les ".exe", les formats vidéo ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros".

Tous les fichiers envoyés doivent être traités préalablement par un anti-virus, à charge du candidat. Conformément au II et III de l'article 10 de l'arrêté du 28 août 2006, les candidatures ou les offres contenant des virus sont réputées n'avoir jamais été reçues.

Questions :

Les soumissionnaires ont la possibilité de poser des questions par courriel, à la personne publique à l'adresse suivante : lea.delion@gip-ierdj.fr

Critères des offres :

Critère n°1 : Valeur technique (50 %) - Adéquation aux attentes exprimées par l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice ; notamment :

- Délais de réalisation des prestations ;
- Disponibilité et possibilité d'assister aux réunions se tenant dans les bureaux de l'Institut (voir supra) ;
- Logiciels sur lesquels le candidat est titulaire d'une licence d'exploitation et susceptibles d'être utilisés sous InDesign.

Critère n°2 : Prix des prestations (50 %) - jugé au regard de l'offre financière.

Coordonnées :

Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et Justice
13, Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01
SIRET : 180 089 500 00045
SIREN : 180 089 500

Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 PARIS, France, Téléphone : 01 44 59 44 00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr ; Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction du recours : tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 PARIS, France, Téléphone : 01 44 59 44 00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr